

L'honorable député a aussi parlé, et cela c'est un grand thème qui est aussi une image, presque un spectre créditiste, quand il parle des maîtres financiers, quand il parle des monopoles, quand il parle de la victoire des financiers, alors que notre gouvernement a mis sur pied une régie de lutte à l'inflation. Évidemment, il a constaté comme nous une montée vertigineuse des prix avant la mise en place de la régie anti-inflation. Au moment où on l'a introduite comme mesure efficace pour lutter contre l'inflation, à ce moment-là on vient nous dire que cette mesure a été complètement inefficace, alors qu'aujourd'hui on constate au moins que l'inflation est pour le moins contenue. On parle évidemment d'un million de chômeurs, on parle d'assistés sociaux, mais dans la logique du crédit social, ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est qu'on n'a pas de logique pour pouvoir vraiment établir des relations de cause à effet pour pouvoir nous dire que ce n'est pas l'inflation qui nous conserve en 1978 un million de chômeurs, mais c'est tout un ensemble de problèmes avec lesquels nous ne voulons pas vivre, mais avec lesquels nous devons pourtant nous résigner non seulement à vivre mais à pouvoir améliorer notre situation. Et je crois que c'est là la philosophie du gouvernement.

L'honorable député de Roberval nous a dit qu'il était urgent de prendre les grands moyens. Ce sont là des grands mots, mais j'attendais avec espoir qu'on me présente des grands moyens. Je n'en ai eu absolument aucun. Il nous a parlé des jeunes. Il nous avait dit qu'on leur avait menti, qu'on les avait même rejetés. On nous a parlé du permis de travail et qu'est-il possible au gouvernement fédéral de faire avec les permis de travail, alors que le député savait et sait qu'il s'agit là d'une compétence strictement provinciale? Il nous dit que les employeurs voudraient employer des jeunes, mais c'est impossible parce qu'ils n'ont pas de permis de travail. Encore là, est-ce qu'il voudrait que le gouvernement fédéral s'en aille s'ingérer dans des responsabilités provinciales?

L'honorable député est même allé jusqu'à nous dire que les jeunes ne toléreront plus de se voir fermer la porte. Je me demande si ce n'est pas là une incitation à la violence! Je considère que nous n'avons pas le droit de mentir aux jeunes, nous n'avons pas le droit de faire de démagogie pour tenter de les inciter. D'ailleurs, je crois les jeunes beaucoup trop intelligents pour pouvoir sombrer dans ce jeu politique. D'ailleurs, c'est ce qui fait avec un jeu comme celui-là que certains jeunes ont complètement désappris à avoir confiance dans les hommes publics, parce que justement, trop de ces jeunes ou trop d'hommes publics tentent de les induire en erreur par des refrains qui sont définitivement dépassés et qui pour le moins ne tiennent pas compte de la réalité. Oui, évidemment, l'honorable député de Rimouski (M. Allard) nous parle de la société juste, parle d'une société plus humaine, mais cette société plus juste et plus humaine n'a pas été et ne sera pas dans l'avenir fondée sur des mensonges ou des histoires.

Monsieur le président, c'est certain qu'au niveau de la solution pour tous les travailleurs de 60 ans on pourrait leur donner cette possibilité d'avoir droit à une retraite prématurée, nous y souscrivons nous ici, mais encore là, comment comptabiliser une telle proposition? Un autre exemple! De notre côté nous parlons depuis fort longtemps des régimes de revenu minimum garanti. Je crois savoir que les propositions sont écrites, qu'elles sont prêtes. D'autre part, dans la conjoncture

Problèmes économiques

actuelle, nous n'avons pas les moyens de les mettre de l'avant, et c'est précisément la réalité à laquelle on doit quotidiennement se confronter, c'est-à-dire que c'est beau d'avoir des projets sociaux, mais un jour et plus que jamais, il est grand temps que l'on puisse arriver à comptabiliser des propositions comme celles qui nous sont faites. Je considère que la motion d'aujourd'hui est pour une bonne part un ramassis de vieux clichés sur lesquels tout le monde s'entend. Il n'y a même pas d'objection possible, sinon celle qu'il nous faut évidemment apprendre à comptabiliser nos propositions.

Je voudrais aussi ouvrir une petite parenthèse et parler, par exemple, d'un domaine où nos vis-à-vis sont intervenus pour nous dire encore une fois que le gouvernement avait tort! C'est le domaine de la politique laitière. J'ai bien hâte de les voir, dans une semaine ou deux, venir encore reprocher au gouvernement d'avoir coupé des quotas. Est-ce la faute du gouvernement si, à l'heure actuelle, au Québec en particulier, il y a eu une distribution qui dépasse le contingentement? Les fédérations qui sont coupables doivent évidemment ajuster ce contingentement à la demande canadienne. Je pense qu'encore là on aura le droit à une guerre sur le dos du gouvernement, ou on essaiera de tromper la population en leur disant: Regardez encore ce méchant gouvernement. Alors qu'on a dit aux cultivateurs: Produisez. Ils produisent et on les coupe. Je pense qu'il faut être assez honnête pour admettre qu'un jour il faudra dans tous les domaines de l'activité économique pouvoir subordonner notre offre à la demande. Il est temps d'être logique et je n'ai pas l'impression que cela signifie: Il est temps d'être créditiste. Je pense que ce sont deux choses complètement différentes. Il est temps d'être logique. Il est temps d'être courageux, et il commence à être grand temps qu'on essaie d'éviter de sombrer dans les refrains faciles et même de succomber dans des demandes qui pourraient nous paraître légitimes.

Je le répète, monsieur le président, au niveau du fond de la résolution à l'étude, nous serions d'accord pour faire disparaître aujourd'hui même le chômage d'une façon définitive. S'il avait été possible aussi de permettre à nos personnes âgées de pouvoir profiter de pensions, tantôt à 60 ans, demain peut-être à 55 ans, ou après demain à 50 ans, et qui sait! Nous sommes d'accord sur le fond, mais dans la pratique, il faut définitivement que le gouvernement cesse d'être la cause de tout et encore moins la solution à tout. Cela m'apparaît être une vérité que l'on devrait apprendre et comprendre, parce qu'il est faux de prétendre que le gouvernement doit être la solution à tous les maux.

● (1612)

La motion d'aujourd'hui constitue un exposé complet de ce qui reste du Crédit social, et loin de s'en venir, il s'en va, parce qu'il n'a plus sa place, parce qu'il n'a plus de position originale sérieuse, c'est-à-dire réalistes. Au-delà de la sincérité il y a la nécessité de trouver les bons moyens. Cela demande du courage et de l'imagination comme aussi un nouveau sens démocratique qui devrait nous permettre d'écouter suffisamment de gens et suffisamment longtemps pour arriver à adopter des positions d'un gouvernement sérieux et véritablement au service de la population, sinon une Chambre des communes suffisamment sérieuse et au fait des besoins de la population.

Bien sûr, monsieur le président, nous aussi de notre côté et dans nos circonscriptions nous avons des chômeurs. Nous